

COMO/CHIASO

POUR UNE MEILLEURE PROTECTION DES RÉFUGIÉ-E-S

AD 20.08.16 : RÉSOLUTION

MONSIEUR LE CONSEILLER FÉDÉRAL MAURER, QUE SE PASSE-T-IL AU TESSIN ?

LES VERTS EXIGENT LE RESPECT DU DROIT D'ASILE SUISSE, DE LA TRANSPARENCE ET UNE MEILLEURE PROTECTION DES RÉFUGIÉ-E-S

La crise humanitaire que vivent des centaines de migrants à Côme et à Chiasso ne peut pas être tolérée. Il est inadmissible que la Suisse ferme ses frontières sud. Cette attitude est problématique d'un point de vue humain et juridique. Il s'agit également d'une question de solidarité vis-à-vis des Etats situés aux frontières de l'Europe, comme l'Italie. Pourtant, chaque jour, des dizaines d'hommes, de femmes, d'enfants sont refoulés à la frontière suisse sans avoir eu l'opportunité de déposer une demande d'asile, ce qui est au contraire aux lois suisses.

Les Verts critiquent sévèrement la situation et exigent du Conseil fédéral, mais surtout du Conseiller fédéral Maurer d'agir immédiatement, notamment :

- **Rendre des comptes en donnant un état des lieux détaillé** : depuis quand des contrôles systématiques sont-ils effectués à la frontière ; quel est le rôle exact du Corps des gardes-frontière sur place et sur quelle base juridique agissent-ils ; pourquoi des demandes d'asile n'ont pas été traitées correctement ; quelle coordination sur place avec le Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM).
- **Améliorer la protection des personnes vulnérables et la transmission d'informations correctes sur les procédures d'asile** : les personnes vulnérables, comme les mineurs non accompagnés et les femmes enceintes, doivent faire l'objet de mesures particulières. Toute demande d'asile doit être admise et traitée suivant le cadre légal suisse. Chacun doit être informé de façon correcte sur les procédures d'asile en Suisse et en Europe.
- **La situation des mineurs est particulièrement préoccupante** : les Verts demandent au SEM et aux gardes-frontières de garantir les droits de cette population vulnérable (devoir de protection, regroupement familial, accompagnement par du personnel qualifié).
- Le Conseil fédéral doit accélérer et achever – en 2016 plutôt que seulement en 2018 – l'accueil décidé en 2015 de **3000 réfugiés syriens**, dont une partie est bloquée en Italie, par le biais des mécanismes de relocalisation et de réinstallation.
- **Les Verts appellent également la Suisse à s'engager pour une réforme du système de Dublin** : ce nouveau système devrait prévoir une répartition solidaire des migrants entre les différents Etats et prendre en compte les destinations de préférence des requérants.